

HJ.

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES  
ADMINISTRATIVES

DU 15 MARS 1994  
SECRET N° 94/86 /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV.  
portant inscription au tableau d'avancement  
au titre de l'année 1993 de certains fonc-  
tionnaires des cadres de la catégorie A  
hiérarchie I des SAF (Trésor) en tête :  
NGOULOU (Jean Noël)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVER-  
NEMENT,

ISAS:

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
- (/u la loi n°021/89 du 14 Novembre 1989, portant refonte du statut général de la Fonction Publique ;
- (/u le décret n°62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le décret n°62/426 du 29 Décembre 1962 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A des SAF ;
- (/u le décret n°65/170/FP/BE du 25 Juin 1974 règlementant l'avancement des fonctionnaires ;

D.G.B.

- (/u le décret n°71/247 du 26 Juillet 1971 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A des SAF en ce qui concerne les Contributions Directes, l'Enregistrement et le Trésor abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 7, 9, 10, 13, 15, 16, 21 et 22 du décret n°62/426 du 29 Décembre 1962 ;
- (/u le décret n°74/470/FP du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5 Juillet 1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

D.G.C.F.

- (/u le décret n°85/280 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;
- (/u le décret n°90/726 du 14 Novembre 1990, portant dédoublement des effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;
- (/u le décret n°93/315 du 23 Juin 1993, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le décret n°93/318 du 24 Juin 1993, portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret n°93/342 du 29 Juillet 1993, portant organisation des intérimaires des Ministres ;
- (/u l'arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- (/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire d'Avancement réunie à Brazzaville, le 25 Juin 1993 ;

SECRET : .../...

ARTICLE 1er. - Les fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Trésor) dont les noms et prénoms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1993 à 2 ans comme suit :

A/- INSPECTEURS DU TRESOR

Pour le 2° échelon

- NGOULOU (Jean Noël) T.P.G.
- MAYEMBO Norbert -"-

Pour le 3° échelon

- HABIBOU DIOP M.F.B.

Pour le 4° échelon

- BAZEBI (Basile Jean Claude) T.P.G.
- KEBANSI Jacques -"-
- KOUBANGO-MOSSAH Jean -"-
- MALIE (Paul) -"-
- ZAHOU Henri Eugène -"-
- NGANKOU Alphonse -"-

Pour le 5° échelon

- AMBELE Jean Emmanuel T.P.G.

Pour le 6° échelon

- TOUNTA Françoise T.P.G.

Pour le 7° échelon

- NDEY (Fidèle) T.P.G.

B/- INSPECTEURS PRINCIPAUX

Pour le 1er échelon

- MAVOUNGOU Jean Claude T.P.G.

Pour le 2° échelon

- EDZIMVOULA Grégoire T.P.G.
- MOUDILOU Gaston D.C.P.P.C

.../...

NH

Pour le 3ème échelon

- BOUKAKA Patrice César I.G.E
- LEMBELLA Norbert T.P.G.
- LOUMOUJAMOU Victor T.P.G.
- MABIALA-NIATY Jean Serge DCPPC

Pour le 4º échelon

- KAMBOU Pierre TPR NIARI
- MOULOMBO François TPR KOULLOU.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo (JORC) et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 15 Mars 1994

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement

Le Ministre de la Fonction  
Publique et des Reformes  
Administratives

Jean Prosper KOYO.-

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

AMPLIATIONS:

- JORC.....1
- DGFP/DGCA.....4
- DGB.....3
- DGET.....3
- T.P.G.....1
- MEB.....1
- INT PRESSES.....13
- DOSIERS.....39
- SGC/BC.....3-